

**COMMUNE DE MALZÉVILLE**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 2014**  
Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

**Conseillers municipaux en exercice : 29**

**Membres présents à la séance :** Bertrand KLING, Jean-Pierre ROUILLON, Marie-José AMAH, Pascal PELINSKI, Malika TRANCHINA, Jean-Marie HIRTZ, Anne DUCHENE, Daniel THOMASSIN, Stéphanie GRUET, Baptiste PAVOT, Elisabeth SERIN, Irène GIRARD, Béatrice BAURAIN De BERNARDO, Claire FLORENTIN-POIZOT, Philippe ROLIN, Marie-Claire D'AGOSTINO, Philippe BERTRAND-DRIRA, Jessica NATALINO, Adrien BONNET, Elisabeth LETONDOR, Corinne MARCHAL-TARNUS, Jean-Claude BOULY, Salvatore LIVOLSI, Catherine CHOTEAU-LESNES, Jean-Yves SAUSEY, Sylvaine SCAGLIA.

**Votants : 27**

**Conseillers absents - excusés :** Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX, Marc BARRON, David CARABIN.

**Procurations :** Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX à Bertrand KLING

**Secrétaire de séance :** Jean-Marie HIRTZ

**Date convocation :** 5 décembre 2014

**N° 2014-117**

**Objet :** Création d'une commission extra municipale de l'environnement et du développement durable

**Rubrique :** 5-2

**Rapporteur :** Jean-Marie HIRTZ

Conformément à l'article L 2143-2 du code général des collectivités territoriales , le conseil municipal peut créer des commissions extra municipales sur tout problème d'intérêt communal concernant tout ou partie du territoire de la commune.

La mise en place d'une commission extra municipale de l'environnement et du développement durable s'inscrit dans la politique de la municipalité en matière de démocratie participative et de concertation avec les malzévillois.

Elle s'inscrit également dans une démarche de développement durable et aura comme objectif d'associer la population à la réflexion et à la mise en œuvre d'actions ayant un impact environnemental sur le territoire.

Cette démarche avait déjà été initiée par le groupe environnement présent sur la commune depuis de nombreuses années.

Il vous est proposé de fixer le nombre des membres de cette commission à 20 maximum.

Dans l'immédiat, elle sera composée des 11 membres du groupe environnement.

Jean Marie HIRTZ , Elisabeth LETONDOR , Emmanuel DENIS , Yannick VERDENAL , Gérard JOUAVILLE , Thierry FAIVRE , Geneviève FLEURY , Gilles SPIGOLON , Yves COLOMBAIN , Nora THOMASSIN , Léa COLOMBAIN.

Un appel à candidatures sera lancé pour compléter la composition de cette commission extra municipale.

Vu l'avis favorable de la commission Urbanisme travaux environnement du 4 décembre 2014,

**Le conseil municipal,  
Après en avoir délibéré à l'unanimité**

- **DÉCIDE** la création d'une commission extra municipale de l'environnement et du développement durable
- **FIXE** le nombre de ses membres à 20 maximum

Jean Marie HIRTZ  
Elisabeth LETONDOR  
Emmanuel DENIS  
Yannick VERDENAL  
Gérard JOUAVILLE  
Thierry FAIVRE  
Geneviève FLEURY  
Gilles SPIGOLON  
Yves COLOMBAIN  
Nora THOMASSIN  
Léa COLOMBAIN



Le Maire,  
Bertrand KLING